



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 6 novembre 2025

(13)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Clément Gignac (président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Dalphond, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Fridhandler, Gignac, Henkel, Loffreda, Marshall, Martin, McBean, Ringuette, Varone, Wallin et Yussuff (13).

*Participant à la réunion :* Adriane Yong et Brett Howard, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 septembre 2025, le comité poursuit son étude de toute question concernant les banques, le commerce et l'économie en général.

### TÉMOINS :

*Banque du Canada :*

Tiff Macklem, gouverneur;

Carolyn Rogers, première sous-gouverneure.

Tiff Macklem fait une déclaration puis, avec Carolyn Rogers, répond aux questions.

À 11 h 59, la séance est suspendue.

À 12 h 1, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 octobre 2025, le comité poursuit son étude de la crise du logement au Canada et les défis auxquels sont actuellement confrontés les acheteurs d'habitations canadiens, en mettant particulièrement l'accent sur les taxes, les frais et les prélèvements gouvernementaux.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par le greffier du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel, et qu'elle soit détruite par le greffier du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 12 h 20, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 septembre 2025, le comité poursuit son étude de toute question concernant les banques, le commerce et l'économie en général.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 12 h 28, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Matthieu Boulian